



**LA CGT FINANCES PUBLIQUES**  
**s'adresse à**  
**Monsieur le Directeur Général des Finances Publiques**

Au travers d'une note adressée à toutes les directions locales, la Direction Générale des Finances Publiques entend interdire l'organisation dans les locaux administratifs de la votation citoyenne proposée par les organisations syndicales agissant contre le projet de loi « travail ».

Si pour une direction rappeler les règles d'exercice du droit syndical dans les locaux administratifs n'a rien d'anormal en soi, il est par contre totalement inadmissible que cette direction s'arroge le droit de donner un avis politique sur une action syndicale en cours.

Notre direction prétend t-elle décider des sujets sur lesquels les syndicats peuvent intervenir ?

Devons-nous désormais demander à la DG la permission d'exercer notre activité syndicale ?

Par cette note vous déniez de fait aux agents le droit de donner leur avis et aux organisations syndicales celui de les consulter. Les fonctionnaires ne seraient-ils pas des citoyens ?

Faut-il vous rappeler que les syndicats et la CGT FINANCES PUBLIQUES sont d'abord et avant tout des représentants de tous les salariés, du privé comme du public ?

Notre Direction générale aurait elle oublié que la CGT Finances Publique est un syndicat de la CGT et qu'elle porte à ce titre la défense des agents de la DGFIP et les intérêts communs à l'ensemble des salariés ? (articles 2 et 3 des statuts de la CGT Finances publiques)

La fébrilité, l'absence de volonté de dialogue de ce gouvernement transparait directement dans cette note.

Monsieur le Directeur, la CGT FINANCES PUBLIQUES n'accepte pas et n'acceptera jamais que la Direction générale s'immisce dans son activité syndicale. Nous sommes libres de débattre des sujets de notre choix avec nos collègues.

Nous attendons en conséquence une note rectificative, adressée à vos directeurs locaux, qui respecte l'ensemble des agents de la DGFIP et leurs représentants.

Le secrétaire général de la CGT FINANCES PUBLIQUES  
Olivier VADEBOUT

*Montreuil, le 10 juin 2016*